

Les Enjeux stratégiques de la Gouvernance de l'Internet



Échos de nos échanges du 3 novembre 2004 à l'École des Mines avec notre camarade Alain Moscowitz (P 81) sur les évolutions techniques, réglementaires, voire politiques, possibles, probables ou souhaitables dans le domaine de l'Internet

Réflexions sur la place de l'Europe

L'intérêt exceptionnel de ces échanges découle de la qualification et de la motivation de notre ami.

- Vingt ans dans des Directions de Services Informatiques au développement d'innovations améliorant la compétitivité de l'entreprise, Recherche Opérationnelle sur micro-ordinateur (dès 85), Réseaux avec architectures 3 tiers (fin des années 1980), Web et Bases de Données logistiques (milieu des années 90), Direction de Projet de restructuration Ressources Humaines dans un groupe international ayant absorbé deux concurrents de poids (2000).
- Activité complémentaire au sein de la CECUA (Confederation of European Computer User Associations), association née à l'initiative de la commission européenne en 1983 qu'il rejoint dès 1986 et dont il accède en 2001 à la vice-présidence.
- Membre du Board de l'EIF (European Internet Fondation), émanation du Parlement européen pour le dialogue entre Parlementaires (tous partis pro-européens), Fournisseurs de technologies et Société civile (ONG diverses dont la CECUA).
- Participation de plus en plus active aux travaux d'élaboration des futures Directives européennes concernant la Réglementation, la Recherche, la Propriété Industrielle, la Brevetabilité des logiciels, ... et tous autres sujets de caractère socio-politique liés à l'Internet ou à la Société de l'Information.

Présentation des questions chaudes du moment à un petit groupe bienveillant, discret, relativement peu informé, mais intéressé et exigeant intellectuellement. Les échanges furent intenses et très libres

Refonder l'Internet

Les travaux situés dans cette mouvance sont pour ainsi dire structurés par un certain nombre de grandes rencontres où chacun s'efforce d'apporter une contribution importante.

Le sommet de Lisbonne en 2000 a fixé un certain nombre d'orientations qui quatre ans après n'ont été que peu concrétisées (cf Rapport intermédiaire de W. Kok). Le Sommet Mondial de la Société de l'Information de Genève début 2003 a dégagé quatre objectifs majeurs :

- Réduire la " fracture numérique ".
- Assurer une protection juridique à l'innovation.
- Garantir le droit à l'information, à la communication et autres droits fondamentaux de l'homme.
- Instituer une Gouvernance de l'Internet acceptable pour les différentes parties.

Sur ce dernier point, très difficile, les divergences et les tensions sont très fortes. Il s'agit de refonder l'Internet sur des bases correspondant à ses usages, et ses détournements, actuels et futurs. Il y a nécessité d'inventer de nouvelles normes, techniques, juridiques, sociétales... voire un espace juridique nouveau comme cela fut fait pour le maritime, l'aérien et l'espace. Il convient de plus de préserver la performance de l'outil pendant la transformation, de maintenir sa stabilité, de développer sécurité et confiance.

Une multitude d'acteurs s'affrontent avec des logiques et des intérêts très divers. Les uns veulent seulement assurer la robustesse de l'outil, les autres veulent prendre en compte aussi nombre d'aspects apparus au cours des temps et inimaginables au départ (SPAM, Sécurité, Vecteur de la course au développement, etc). Certains connaissent bien l'outil pour l'avoir pratiqué depuis longtemps voire avoir participé à sa conception, d'autres arrivent avec l'intention de mettre des possibilités immenses et à leurs yeux quelque peu magiques au service de grandes ambitions !

Dernier facteur majeur de difficulté, l'évolution technique nous a fait passer récemment d'une situation de rareté à une situation d'abondance, ce que nous avons du mal à prendre en compte dans nos esprits. Or l'impact d'un tel décalage est fantastique : rareté dit prédictibilité alors qu'abondance entraîne ouverture, initiatives, complexité, manque de repères...

Travailler à une gestion équitable et multipartite de l'Internet

La prochaine échéance majeure est la deuxième session du Sommet Mondial de la Société de l'Information, prévue à Tunis en Novembre 2005. Pour pouvoir se mettre en position d'influer sur les décisions et faire en sorte qu'elles soient raisonnables et compatibles avec nos intérêts, notre ami et ses collègues français s'efforcent de mobiliser toutes les ressources qui leur sont accessibles.

- D'abord via un colloque tenu dans notre École en février dernier pour réfléchir sur les dispositifs et les moyens à mettre en œuvre pour *travailler à une gestion équitable et multipartite de l'Internet, tenant compte des évolutions technologiques et des usages industriels et sociétaux les plus récents*. Ce premier colloque international post Sommet mondial de l'ONU à Genève a suscité d'autres initiatives européennes.
- Ensuite au travers d'une recherche lancée sur 6 thèmes considérés comme sensibles,
 1. Multiculturalisme et plurilinguisme
 2. Nouveaux usages, en particulier le fait qu'Internet affranchit de la contrainte traditionnelle des trois unités (action, lieu et temps) mais aussi le développement du *Peer to peer* qui ignore la structure hiérarchique des noms de domaines
 3. Économie, spécialement des infrastructures en partie surabondantes à ce jour
 4. Technologie, qu'attendre après l'ordinateur des années 60, la base de données des années 70, le PC des années 80, le Web des années 90, les objets intelligents, les puces nanométriques parfois cutanées et le Wifi des années 2000 ?
 5. Impact sur l'économie et la société, l'homme n'étant plus penché sur son ordinateur, mais entouré d'une multitude d'objets intelligents et mobiles
 6. Aspects juridiques, rôles et capacités d'action des Pouvoirs publics ; à noter par exemple que le principal organisme de régulation l'ICANN, dont l'influence découle pour l'essentiel

du monopole qu'il s'est attribué en matière de désignation, est une association privée de droit californien.

Jacques BOIVIN (P 52)